

La FEGAPEI rejoint l'UDES

Le Conseil d'administration de l'UDES (Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire) s'est réuni le 27 mars dernier et a accepté, à l'unanimité, la demande d'adhésion de la FEGAPEI (Fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes handicapées et fragiles). Elle devient ainsi le 26^e adhérent de l'Union et rejoint le SYNEAS dans le groupe rassemblant les employeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à but non lucratif.

La FEGAPEI fédère 500 associations et 4 000 établissements et services pour personnes handicapées et fragiles. Ces établissements et services emploient 120 000 salariés et accompagnent plus de 240 000 personnes.

Les associations adhérentes à la FEGAPEI interviennent sur tous les types d'accompagnement :

- L'accompagnement des enfants et des adultes ;
- L'hébergement ;
- Le travail protégé et les entreprises adaptées ;
- L'accompagnement à domicile.

En tant que syndicat d'employeur, la FEGAPEI négocie les différents accords au niveau de la CCNT 66 et ceux relevant de la branche sanitaire, sociale et médico-social privée à but non lucratif (UNIFED). Elle est également membre de l'observatoire de la branche, d'UNIFAF, le Fonds d'assurance formation de la branche et de la CPNE-FP, la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non-lucratif.

La FEGAPEI et les associations qu'elle représente, se positionnent, en tant qu'acteurs de santé, sur les grands enjeux du secteur (avancée en âge des personnes handicapées, autisme, handicap psychique...), en apportant analyses, préconisations, outils et en portant des projets innovants au bénéfice des personnes handicapées accompagnées par les professionnels des établissements et services.

« L'UDES se réjouit de cette adhésion. Elle marque une nouvelle étape dans le mouvement de rassemblement du syndicalisme employeurs de l'économie sociale et solidaire souhaité par l'Union. L'UDES, forte de ce nouveau membre du secteur médico-social, renforce son positionnement et sa vocation à représenter l'ensemble des employeurs de l'économie sociale et solidaire en tant qu'organisation multiprofessionnelle, suite à la loi du 5 mars 2014 » souligne Alain Cordesse, Président de l'UDES.

Pour Guy Hagege, Président de la FEGAPEI, *« Adhérer à l'UDES c'est pouvoir prendre part au dialogue social national et y contribuer notamment en région dans les instances relatives à l'emploi et à la formation professionnelle. C'est aussi l'opportunité pour la FEGAPEI de porter les enjeux majeurs des associations qui accompagnent au quotidien les personnes handicapées et fragiles. »*

Avec ce nouvel adhérent, le périmètre de l'UDES évolue. L'Union représente désormais 70 000 entreprises employant plus d'un million de salariés.

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 26 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 14 branches professionnelles. Avec plus de 70 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire.